



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Mer**

*Mission de Coordination  
des Politiques publiques maritimes*

*Cellule Domaine public maritime*

**AVIS DE PUBLICITÉ**

**avant délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public maritime naturel (DPMn)**

(conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques  
et conformément à l'article L2122-1-4 du CG3P, le projet faisant suite à une manifestation d'intérêt spontané)

**FICHE-PROJET n°DM-2026-03**

Avis de publicité mis en ligne le 19 mai 2026

Nature du projet	Installation de treize mouillages
Commune	Terre-de-Haut – 97135 Terre-de-Bas - 97136
Superficie du domaine public de l'État occupée	13 m <sup>2</sup>
Durée du titre d'occupation	5 ans
Montant minimal annuel de la redevance	Part fixe : 1859 euros + part variable proportionnelle au chiffre d'affaires
Obligations liées à l'occupation	Sécurité des personnes, emploi de personnels qualifiés, faible impact environnemental de l'ouvrage

Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nature de l'activité et des installations</li><li>• Qualification des différents acteurs du projet</li><li>• Historique de l'activité sur le secteur objet de la consultation</li><li>• Sécurité des biens et des personnes</li><li>• Qualité environnementale du dossier (respect des espèces et espaces protégés, caractéristiques techniques des ancrages, gestion des déchets, intégration paysagère)</li><li>• Montant de la redevance proposé (respectant le seuil minimal défini par la DRFIP)</li></ul>
-----------------------	---

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime naturel sur cette même emprise doit, dans un délai d'un mois à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester aux services de la Direction de la mer (DM) :

☞ par mail :

[mico971@mer.gouv.fr](mailto:mico971@mer.gouv.fr)

[danielle.mormin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:danielle.mormin@developpement-durable.gouv.fr)

[philian.retif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:philian.retif@developpement-durable.gouv.fr)

☞ ou par courrier, à l'adresse suivante :

Direction de la mer de la Guadeloupe

MICO

Pointe Fouillole

9710 Pointe-à-Pitre

Ce projet – ou tout projet concurrent retenu suite à cet avis de publicité – sera ensuite soumis à instruction par les services de la Direction de la mer qui, au terme de cette instruction, se réserve le droit de délivrer ou non l'AOT.